

3Ci

Énergie Éolienne
Murdochville inc

Aménagement d'un parc éolien à Murdochville



Présentation de la version modifiée déposée
au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Version préliminaire

Dossier n° 501727
Juin 2005
Rév. n° 00


SNC • LAVALIN

Justification de la nouvelle variante proposée

Énergie Éolienne de Murdochville inc.

Dossier n°: 501727

MISE EN CONTEXTE

Lors des audiences publiques tenues par le Bureau d'Audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur le projet Aménagement d'un parc éolien de 54 MW à Murdochville, tenues les 24 et 25 mai 2005, Énergie Éolienne de Murdochville inc. a présenté une modification importante au projet, à partir de la variante A du projet initial.

Afin de mieux décrire la nouvelle variante proposée, le BAPE a demandé au promoteur de produire dans les plus brefs délais un document préliminaire qui décrit cette variante et qui la situe sur une carte permettant de visualiser les parcs éoliens déjà existants, la version initiale du projet actuel et la version modifiée de ce projet telle que soumise pour la présente analyse environnementale sommaire.

En plus de ce document préliminaire et toujours à la demande du BAPE, un addenda à l'étude d'impact sera produit et déposé avant la deuxième partie de l'audience publique, soit avant le 21 juin 2005. Cet addenda décrira plus en détails la nouvelle zone ajoutée dans le cadre du projet modifié.

De plus, Énergie Éolienne de Murdochville inc. désire préciser que, dans le sens de diminuer le plus possible l'importance des impacts de son projet, il a sélectionné la variante A qui consiste en 18 éoliennes de 3MW de puissance installée chacune.

Justification de la nouvelle variante proposée

JUSTIFICATION DE LA NOUVELLE VARIANTE PROPOSÉE

Lors de la période d'information et de consultation publique et particulièrement lors de la soirée d'information publique tenue le 13 avril 2005 par le BAPE, la population de Murdochville a plus insisté sur ses craintes relativement à l'implantation d'éoliennes sur le mont du Porphyre. Les impacts visuels et sonores, ainsi que l'accès limité à certains sentiers pédestres et de VTT avaient alors été évoqués.

Ayant à cœur le respect des préoccupations des citoyens de Murdochville, 3Ci inc. a alors réévalué la possibilité d'implanter ailleurs les éoliennes prévues sur le mont du Porphyre, soit les éoliennes 1, 4 et 5. Notons qu'une des éoliennes initialement prévue sur le mont du Porphyre avait été relocalisée sur les monts Bell et York. Cette relocalisation avait pour objectif de s'assurer que les critères du MDDEP, en matière de bruit, soient rencontrés. Il faut noter que le site du mont Porphyre fait l'objet d'une entente superficielle entre le MRNF et 3Ci inc.. Par la suite, des rencontres et des discussions, entre le MRNF et 3Ci inc., ont eu lieu afin d'explorer des alternatives afin de relocaliser ailleurs les éoliennes du mont du Porphyre. Ces discussions ont amené le MRNF à proposer une entente superficielle en remplacement dans un secteur peu achalandé de la Réserve Faunique des Chics-Chocs.

Considérant que les trois éoliennes prévues (variante A de l'étude d'impacts) sur le mont du Porphyre étaient parmi les plus performantes au niveau des capacités de production, il a été proposé en plus de déplacer aussi les trois éoliennes (# 3, 6 et 7) isolées dans le secteur nord du projet, soit le secteur de la Madeleine et de regrouper ces six éoliennes dans le secteur sud-est de la Réserve faunique des Chics-Chocs, soit au sud-ouest du mont de L'Aiguille. Cette entente fait en sorte de garantir à 3Ci inc de conserver le bilan global de production d'électricité. Le secteur de la Réserve offre un potentiel éolien moindre que celui du Mont du Porphyre et plus que celui du secteur Madeleine.

Cette mesure permet à la fois de diminuer sensiblement l'impact visuel du projet sur la ville de Murdochville, et à la fois de se conformer au PRDTP qui spécifie une distance minimale de 5 kilomètres entre les éoliennes et les fosses à saumons de la rivière la Madeleine. Dans le cas des éoliennes du secteur Madeleine, l'éolienne numéro 3, même si elle n'était pas visible, était située à une distance de 4,7 kilomètres des fosses à saumons 63 et 67 de la rivière Madeleine.

Justification de la nouvelle variante proposée

Énergie Éolienne de Murdochville inc.

Dossier n°: 501727

En plus de relocaliser ces six éoliennes, dans un but combiné d'optimisation de la nouvelle variante et de diminution des impacts, le promoteur a également décidé de déplacer 3 éoliennes prévues près du mont de L'Aiguille (# 9-10-18) ainsi qu'une éolienne prévue dans le secteur Bell-York (# 17) et de regrouper ces quatre éoliennes au sud-ouest du mont de L'Aiguille tout juste à l'extérieur de la Réserve Faunique des Chics-Chocs, dans le secteur faisant déjà l'objet d'une entente superficière.

La relocalisation des éoliennes du mont de l'Aiguille vient diminuer l'impact visuel des éoliennes sur la ville de Murdochville tandis que la relocalisation de l'éolienne du secteur York-Bell vient diminuer l'impact visuel, l'impact sonore (16 % moins de génération de bruit au niveau de la perception sonore) ainsi que l'impact potentiel sur l'habitat de la Grive de Bicknell dans ce secteur.

Somme toutes ces modifications conduisent sans aucun doute à un bilan environnemental global positif.

Justification de la nouvelle variante proposée

COMPARAISON DES TRAVAUX REQUIS POUR LES CHEMINS D'ACCÈS ET POUR LES LIGNES DE TRANSPORT D'ÉNERGIE. VARIANTE INITIALE ET VARIANTE MODIFIÉE

Les changements apportés à la variante initiale entraîneront des modifications au niveau des longueurs de route d'accès et de lignes de transport d'énergie à construire ou à améliorer. Tous les autres travaux sont similaires peu importe la variante choisie. Il est très important de considérer que le promoteur a sélectionné la variante de son projet. Il s'agit de la variante qui comprend 18 éoliennes de 3 MW de puissance chacune. En conséquence, l'ensemble des impacts évalués correspond à ce choix et est ainsi minimisé.

Le tableau suivant dresse un bilan de ces changements.

Tableau 1 Comparaison des travaux requis pour la construction des routes et des lignes de transport d'énergie entre la variante étudiée et la variante modifiée.

Nature des travaux	Variante A 18 éoliennes version initiale	Variante A 18 éoliennes version modifiée	Bilan±
Chemins d'accès à construire (km)	15,9	20,0	+ 4,1
Chemin d'accès à améliorer (km)	4,6	10,9	+ 6,3
Lignes électriques dans l'emprise de nouveaux chemins (km)	9,0	15,9	+6,9
Lignes électriques dans l'emprise de chemins existants (km)	3,3	8,6	+5,3
Lignes électriques hors-chemins (km)	13,2	4,6	- 8,6

En plus des chiffres présentés dans ce tableau, mentionnons qu'il y aura 1,4 km de chemins à améliorer dans des zones de déblais miniers. Comme ces travaux ne nécessitent aucun déboisement, ils n'ont pas été inclus au tableau 1.

Justification de la nouvelle variante proposée

COMPARAISON DES IMPACTS APPRÉHENDÉS DES VARIANTES INITIALE ET MODIFIÉE

Comme plusieurs des travaux requis pour les projets initial et modifié sont généralement les mêmes (aire de travail, transport, montage, etc.), notre attention a été portée sur les chemins d'accès et les lignes de transport d'énergie qui diffèrent quelque peu selon la variante étudiée.

L'importance des impacts en phase construction est comparable d'une variante à l'autre et n'est absolument pas discriminante.

En phase exploitation (fonctionnement), il en est tout autrement. L'importance des impacts diffère significativement.

Nous présentons dans les deux tableaux suivants un bilan comparatif des impacts qui permet de porter un jugement plus éclairé tant en phase de construction qu'en phase d'exploitation.

Comme nous l'avons déjà précisé, les impacts en phase de construction ne permettent pas de discriminer l'une des 2 variantes. En effet, pour chacune des 2 variantes, l'importance des impacts est non significative.

Par contre, en phase exploitation, il est clair que la variante modifiée présente de nombreux avantages par rapport à la variante étudiée.

Justification de la nouvelle variante proposée

Tableau 2 Comparaison des impacts de la variante A initiale et de la variante A modifiée. Phase construction.

Éléments analysés	Impact variante A initiale	Impact variante A modifiée	Bilan
<i>Milieu physique</i>			
Stabilité des substrats	Faible	Faible	Nul
Drainage des eaux de surface	Faible	Faible	Nul
Qualité des eaux de surface	Faible	Faible	Nul
Qualité des sols	Faible	Faible	Nul
<i>Milieu biologique</i>			
Végétation forestière	Faible	Faible (plus de chemins et lignes à construire ou à améliorer (14 km) donc + de déboisement)	Légèrement négatif
Faune ichthyenne	Faible	Faible	Nul
Faune terrestre	Faible	Faible	Nul
Herpétofaune	Faible	Faible	Nul
Faune avienne	Faible	Faible (une éolienne de moins à construire dans un secteur d'habitat de la Grive de Bicknell)	Légèrement positif
Chauve-souris	Faible	Faible	Nul

Justification de la nouvelle variante proposée

Énergie Éolienne de Murdochville inc.

Dossier n°: 501727

Milieu humain			
Profil socio-économique	Moyenne +	Moyenne + (14 km de plus de routes et lignes à construire ou améliorer = plus de temps de travail)	Légèrement positif
Activités récréo-touristiques	Faible	Faible (Travaux sur le chemin de la Station de Pompagement qui est aussi utilisé pour des sentiers pédestres et de vélo) (Absence de travaux sur le mont du Porphyre)	Nul
Exploitation forestière	Faible	Faible	Nul
Transport routier	Faible	Faible	Nul
Transport aérien	Faible	Faible	Nul
Infrastructures			
- alimentation en eau	- Négligeable	- Négligeable	Nul
- routes	- Faible	- Faible	Nul
- chemins forestiers	- Négligeable	- Négligeable	Nul
- télécommunications	- Négligeable	- Négligeable	Nul
Archéologie	Aucun	Aucun	Nul
Environnement sonore	Pas d'impact perceptible	Pas d'impact perceptible	Nul
Sécurité publique	Faible	Faible (Travaux sur le chemin de la Station de Pompagement qui est aussi utilisé pour des sentiers pédestres et de vélo) (Absence de travaux sur le mont du Porphyre)	Nul

Justification de la nouvelle variante proposée

Tableau 3 Comparaison des impacts de la variante A initiale et de la variante A modifiée. Phase exploitation.

Éléments analysés	Impact variante A originale	Impact variante A modifiée	Bilan
<i>Milieu physique</i>			
Stabilité des substrats	aucun	aucun	nul
Drainage des eaux de surface	aucun	aucun	nul
Qualité des eaux de surface	aucun	aucun	nul
Qualité des sols	faible	faible	nul
<i>Milieu biologique</i>			
Végétation forestière	aucun	aucun	nul
Faune ichthyenne	aucun	aucun	nul
Faune terrestre	faible	faible	nul
Herpétofaune	aucun	aucun	nul
Faune avienne	faible	faible (une éolienne de moins dans un secteur d'habitat de la Grive de Bicknell)	Légèrement positif
Chauve-souris	Moyenne	Moyenne	Nul

Justification de la nouvelle variante proposée

Énergie Éolienne de Murdochville inc.

Dossier n°: 501727

Milieu humain			
Profil socio-économique	Moyenne +	Moyenne +	Nul
Activités récréo-touristiques	Moyenne±	Moyenne± (Nouvel accès à une zone de la Réserve Faunique des Chics-Chocs)	Légèrement positif
Exploitation forestière	Aucun	Aucun	Nul
Transport routier	Aucun	Aucun	Nul
Transport aérien	Faible	Faible	Nul
Infrastructures - télécommunications	- Négligeable	- Négligeable	Nul
Archéologie	Aucun	Aucun	Nul
Milieu visuel	Faible à moyen dépendant des endroits	Faible à moyen dépendant des endroits (moins d'éoliennes visibles à partir de Murdochville et de la base de Plein Air du lac York et aucune visible dans le secteur Madeleine)	Bilan positif
Environnement sonore	Faible	Faible (3 éoliennes déplacées de Porphyre et 1 déplacée de York donc moins de bruit)	Bilan positif
Sécurité publique	Faible	Faible	Nul